

*Vincent Regnault, Avocat  
Conseiller juridique principal  
Affaires réglementaires et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3102  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [vregnault@gazmetro.com](mailto:vregnault@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Le 9 juin 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la bourse  
800, Place Victoria - bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz  
Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011  
Notre dossier : 312-00458  
Dossier Régie : R-3752-2011**

---

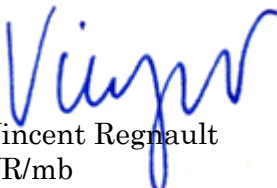
Chère consœur,

Nous accusons bonne réception de la demande de renseignements no. 2 de S.É.-AQLPA relativement à la pièce confidentielle Gaz Métro-11, Document 1. Gaz Métro verra, dans les délais déjà fixés par la Régie, à traiter cette demande.

Par ailleurs, dans sa lettre du 6 juin, le procureur de l'intervenante demande s'il est possible que cette demande de renseignements soit rendue publique. Gaz Métro ne consent pas à cette demande et s'attend à ce que l'Engagement de confidentialité et de non-divulgateion (« Engagement ») auquel ont souscrit les représentants de S.É.-AQLPA soit respecté intégralement.

D'ailleurs, nous comprenons que madame Brigitte Blais n'aura pas accès à la pièce confidentielle à défaut d'avoir signé l'Engagement.

Nous vous prions d'accepter, chère consœur, nos salutations distinguées.



Vincent Regnault  
VR/mb